



*Une équipe de formateurs qui s'engage
pour l'avenir de votre entreprise*

FORMATION

GESTIONNAIRE d' ENTREPRISE ARTISANALE du BÂTIMENT



PRÉAMBULE



Le gestionnaire d'une entreprise artisanale du Bâtiment doit maîtriser les méthodes de comptabilité et de gestion, comprendre l'environnement juridique et réglementaire, savoir engager une démarche commerciale cohérente, ainsi que disposer de solides compétences en informatique.

On retrouve souvent dans ces gestionnaires, le conjoint du responsable de la société. Il arrive notamment que cette personne n'ait pu bénéficier d'une formation adaptée aux spécificités de ses missions.

Par ailleurs, il peut arriver que le gestionnaire, malgré sa formation antérieure, ait besoin d'acquérir de nouvelles connaissances afin d'accroître la qualité de son travail, voire travailler sur quelques axes de progression.

Construire Demain, en partenariat avec la CAPEB, a bien compris les enjeux du rôle de gestionnaire d'entreprise dans une entreprise artisanale du Bâtiment. C'est pour cela qu'une formation a été créée spécialement pour permettre au gestionnaire de maîtriser l'ensemble des tâches qui lui sont confiées quotidiennement : la formation G.E.A.B..



OBJECTIFS DE LA FORMATION



La formation G.E.A.B. est ouverte à toute personne exerçant la fonction de gestionnaire d'entreprise artisanale du Bâtiment : salarié exerçant des fonctions administratives ou conjoint de chef d'entreprise, voire le chef d'entreprise lui-même.

Au terme des 2 ans de la formation Gestionnaire d'Entreprise Artisanale du Bâtiment, le stagiaire devra être à même de :

- → Opérer des **choix stratégiques**
- → Analyser la **rentabilité** de l'entreprise et sa **structure financière**
- → Rendre performante la **gestion courante** de l'entreprise
- → Etre cohérent sur la **communication** interne et externe
- → Maîtriser l'outil **informatique** dans ses tâches quotidiennes



METHODOLOGIE ET MOYENS



L'équipe de la société Construire Demain s'engage pour votre avenir. Pour cela, elle met en œuvre une pédagogie et un programme adaptés aux petites entreprises du Bâtiment.

Les exercices pratiques et les études de cas sont conçus à partir de données réelles. Vous avez également la possibilité de travailler sur vos chiffres.



L'équipe est à votre écoute, et ce même à distance. Un service d'assistance téléphonique est mis à disposition. De plus, une plateforme Internet de formation à distance est disponible afin d'approfondir votre travail personnel.

Un projet d'entreprise est mené afin de mettre en application les connaissances acquises le long de la formation.

Cette formation de 399 heures est continue, progressive, mais aussi basée sur l'alternance et la mise en application. Vous connaissez votre planning avant le démarrage de la formation. Vous participez à une session de 2 jours toutes les trois à quatre semaines (24 mois de formation).

Les « Validations d'acquis » sont mises en place sous forme de séances afin de vous préparer à l'examen final et de valider régulièrement l'acquisition des notions vues en formation.



La formation G.E.A.B. vous permet, après validation de l'examen final, de vous voir attribuer le titre homologué niveau IV (niveau bac) de Gestionnaire d'Entreprise Artisanale du Bâtiment.

CONTENU DE LA FORMATION



La formation Gestionnaire d'Entreprise Artisanale du Bâtiment s'articule en 4 grands modules :

Gestion économique et financière

- L'entreprise et son environnement
- La comptabilité
- La rentabilité
- L'analyse financière
- La fiscalité

Administration et secrétariat

- Traitement de texte
- Tableur
- La comptabilité informatique
- Logiciel de devis — Factures

Commercial et relations extérieures

- La contractualisation — Marchés publics et privés
- Stratégie de communication
- Les outils de communication
- L'environnement socio-économique

Gestion des Ressources Humaines

- Statut du conjoint et droit de la famille
- La personnel — La paye
- GRH et politique HQSE

Pour éviter toute lassitude et permettre une assimilation progressive, le déroulement chronologique de la formation repose sur l'alternance des thèmes de ces différents modules.

CHRONOLOGIE DE LA FORMATION



Module	Thème	Nb jours
Gestion économique et financière	L'entreprise et son environnement	2
Gestion économique et financière	Comptabilité 1	2
Gestion économique et financière	Comptabilité 2	2
GRH	Statut du conjoint et droit de famille	2
Administration et secrétariat	Les outils bureautique 1	2
Administration et secrétariat	Comptabilité informatique	2
Gestion économique et financière	Rentabilité	2
Préparation aux examens	Révisions + Validation 1	2
Gestion économique et financière	Les outils d'analyse de la rentabilité	2
Commercial et relations extérieures	Contractualisation et marchés	2
Commercial et relations extérieures	Stratégie de communication	2
Gestion économique et financière	Analyse financière	2
Administration et secrétariat	Les outils bureautique 2	2
Gestion économique et financière	Les formes juridiques	2
Gestion économique et financière	Fiscalité	2
Administration et secrétariat	Logiciel de devis — Factures	2
Commercial et relations extérieures	Environnement socio-économique	1
Administration et secrétariat	Lancement projet d'entreprise	1
Gestion économique et financière	Gestion de la trésorerie	2
Commercial et relations extérieures	Les outils de communication	2
GRH	Le personnel — La paye 1	2
GRH	Le personnel — La paye 2	2
Préparation aux examens	Révisions + Validation 2	2
Gestion économique et financière	Etude de cas globale	2
Administration et secrétariat	Projet d'entreprise	1
Préparation aux examens	Révisions Outils bureautiques	1
Gestion économique et financière	Budgétisation	3
GRH	GRH et politique HQSE	1
Préparation aux examens	Préparation Oral	1
Gestion économique et financière	Révisions Gestion	2
Préparation aux examens	Validation 3 + Epreuve administration et secrétariat	2

CONTACTEZ-NOUS



SAS Construire Demain
7, rue Font Del Mar
81500 SAINT LIEUX LES LAVAUR

Téléphone : 05.63.81.17.77
Fax : 05.63.81.17.78
Mail : contact@construire-demain.fr

SIRET 401 144 472 00032
EXISTENCE N° 7381 01072 81

